

L'initiateur a classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Attention au risque de change. Si vous êtes un investisseur non britannique, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Informations relatives à la performance des investissements

Sur la base des observations du Gestionnaire financier d'AJOT sur les 4 dernières années, ce fonds affiche une volatilité de 18,92% et un rendement de 5,19% par an.

En tant qu'investisseur, vous devez donc savoir que votre rendement attendu devrait s'inscrire dans une fourchette comprise entre -25,93% et 36,31% avec un niveau de confiance de 95%.

Les estimations ci-dessus sont basées sur le rendement total du cours de l'action avec réinvestissement des dividendes. Toutefois, ce que vous obtiendrez dépendra de la performance des investissements sous-jacents du Fonds, de l'évolution du marché global et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement. Votre perte pourrait donc être supérieure à -25,93% dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si AVI Japan Opportunity Trust plc (« AJOT ») n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

AJOT est un fonds d'investissement à capital fixe coté à la Bourse de Londres et les investisseurs seront donc en mesure de clôturer leurs investissements chaque jour ouvré. En tant qu'actionnaire d'AJOT, vous n'aurez pas la possibilité d'introduire une réclamation auprès du Financial Services Compensation Scheme (ou d'autorités étrangères équivalentes dans le cas d'actionnaires ne résidant pas au Royaume-Uni) si AJOT ne parvenait pas à honorer ses obligations de paiement.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Montant investi : 1 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans	Si vous sortez après 4 ans
Scénario			
Coûts totaux	16,80	33,60	67,20
Incidence annuelle sur le rendement (RIY)	1,68%	1,68%	1,68%

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 1 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Les autres coûts récurrents de 1,61% incluent : 1,50% de frais courants (sur la base du dernier rapport annuel) et 0,11% de coût d'emprunt.

Le montant total des frais versés à Asset Value Investors Limited (le Gestionnaire financier) s'élève à 1,00%. Ces frais sont inclus dans le montant des frais courants susmentionné.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée		
	Coûts de sortie		
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,07%	L'incidence des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents de ce produit.
	Autres coûts récurrents	1,61%	L'incidence des coûts prélevés chaque année pour la gestion de vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats		Néant
	Commissions d'intéressement		Néant

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

En raison de la nature de la stratégie d'investissement, la période de détention recommandée est d'au moins 4 ans. Les investisseurs pourront cependant clôturer leurs investissements quotidiennement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les investisseurs d'AVI Japan Opportunity Trust plc ne sont pas en droit d'introduire une réclamation auprès du service du médiateur financier (Financial Ombudsman Service) concernant la gestion du Fonds. Les réclamations concernant la Société ou toute documentation y afférente doivent être adressées au gestionnaire du FIA ou au Secrétaire de la Société (dont les coordonnées figurent ci-dessous) :

Gestionnaire du FIA :

Asset Value Investors Limited
2 Cavendish Square
Londres W1G 0PU
Royaume-Uni
Tél. +44 (0)20 7659 4800
info@assetvalueinvestors.com

Secrétaire de la Société :

Link Asset Services
Broadwalk House
Southernhay
Devon
EX1 1TS
Royaume-Uni
Tél. +44 (0) 20 7659 4800
ajot_cosec@linkgroup.co.uk

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la Société : www.ajot.co.uk.